

Auberge collective

Une auberge collective est un établissement commercial d'hébergement qui offre des lits à la journée dans des chambres partagées ainsi que dans des chambres individuelles à des personnes qui n'y élisent pas domicile. Elle poursuit une activité lucrative ou non. Elle est exploitée, par une personne physique ou morale, de manière permanente ou saisonnière. Elle est dotée d'espaces collectifs dont au moins un espace de restauration. Les sanitaires sont communs ou privatifs dans les chambres. Elle peut comprendre un ou plusieurs bâtiments collectifs.

Les critères de classement fixent des exigences sur le niveau de confort et la qualité de service, qui sont contrôlées tous les 5 ans par un organisme de contrôle accrédité par le Cofrac. Le contrôle est effectué sur la base des critères de classement en vigueur.

Les documents relatifs au classement

La réglementation en vigueur

- [Les textes réglementaires](#)

Les critères de classement

- [Référentiel de critères - Auberge collective](#)
- [Guide de contrôle - Auberge collective](#)
- [FAQ - Auberge collective](#)

La plateforme de classement

- [Plateforme de classement](#)
- [Tutoriel - Auberge collective](#)

Les panonceaux de classement

Les panonceaux de classement sont déclinés par type d'hébergement dans des coloris différents.

En 2025, en plus du panonceau classique en aluminium, une nouvelle version a été développée : les exploitants d'établissements doivent désormais choisir entre la version classique, ou la version écoresponsable en cosse de riz.

Communiquer avec son panonceau

Les établissements ayant obtenu la décision de classement par Atout France doivent afficher leur panonceau correspondant aux étoiles et à l'année d'obtention.

Les exploitants peuvent aussi communiquer avec le visuel du panonceau de classement sur tout support de communication de leur choix (brochure commerciale, cartes de visite, etc.).

L'affichage du panonceau par un hébergement est obligatoire. Il indique qu'il a été inspecté par un organisme de contrôle accrédité et qu'il est classé par Atout France. Il précise l'année d'attribution des étoiles.

Commander son panonceau

Une fois son classement attribué, l'exploitant commande son panonceau de classement auprès du fournisseur ou du réseau professionnel de son choix (pour bénéficier de tarifs préférentiels).

A votre disposition en téléchargement ci-dessous par catégorie d'étoiles :

- Le visuel de votre panonceau de classement (un fichier haute définition en PDF pour réalisation de votre panonceau) ;
- Une fiche technique récapitulant les spécificités pour votre imprimeur/prestataire.

Téléchargez le panonceau correspondant à votre classement :

Auberge collective

- [Télécharger le document Panonceau 2026 - Camping - Auberge collective](#) ZIP – 4.74 MB